



Les Echos

Spatial L'Europe part à la conquête de la Lune et de Mars avec la Nasa // P. 18

Taux négatifs De plus en plus de pays européens sont rémunérés pour emprunter // P. 30

Le couvre-feu

- Un couvre-feu à 21 heures s'appliquera dès samedi dans les villes où le virus circule le plus vite.
- L'Ile-de-France et huit métropoles concernées.
- « Il nous faut réagir car la situation est préoccupante », justifie Emmanuel Macron.
- Les départs en vacances restent autorisés.
- Le président de la République demande d'éviter toute réunion privée à plus de six personnes.
- Nouveau coup de massue pour la restauration, et nouveaux soutiens en préparation.
- Une aide exceptionnelle pour les minima sociaux.



// PAGES 2 À 4,
NOS INFORMATIONS
PAGE 9 ET L'ÉDITORIAL
DE JEAN-FRANCIS
PÉCRESSE PAGE 15



Bruno Le Maire déplore l'absence de consensus.

Taxe Gafa : constat d'échec politique à la réunion du G20

FISCALITÉ Les Etats-Unis s'opposent à la réforme de l'OCDE sur la fiscalité numérique. La France plaide pour une taxe européenne.

L'échec est patent. La réunion virtuelle des ministres des Finances du G20, mercredi, n'a pu que constater l'absence de consensus politique sur le projet de réforme présenté par l'OCDE sur la fiscalité des activités numériques des multinationales. Les Etats-Unis s'opposent à l'idée de répartir différemment entre Etats l'impôt sur les bénéfices

de ces activités liées à Internet. Les travaux de l'OCDE vont se poursuivre jusqu'à la fin du premier semestre 2021. Mais le ministre des Finances français, Bruno Le Maire, se montre sceptique sur les chances de lever cet obstacle politique américain. Même en cas de changement à la présidence du pays, le 3 novembre. A ses yeux, il n'y aura pas de

changement radical de la position des Etats-Unis. Il est temps pour lui que l'Union européenne accélère ses travaux sur une taxe numérique pour donner l'exemple. La France, de son côté, prélèvera bien la taxe Gafa au titre de l'impôt dû en 2020. Un acompte sera prélevé mi-décembre et le solde au printemps prochain. // PAGE 7

Un nouveau malus auto lié au poids va être instauré

ÉCOLOGIE C'était une des propositions phares de la Convention citoyenne pour le climat. Le gouvernement a finalement décidé d'instaurer un malus automobile lié au poids des véhicules, avec un amendement prévu au projet de loi de finances pour 2021. Alors que Bercy avait montré son opposition, l'exécutif a néanmoins assoupli le dispositif, en relevant à 1.800 kg le seuil à partir duquel les véhicules seront taxés. Des exonérations sont prévues, notamment pour les voitures électriques.



L'idée est d'enrayer la course à l'alourdissement du parc automobile. Photo Tobias Schwarz/AFP

// PAGE 17

LesEchos

SUR

Europe 1

RETROUVEZ NICOLAS BARRÉ
L'ÉCLAIRAGE ÉCO À 7H15
DANS LE 7H-9H DE MATHIEU BELLIERD

M 00104 - 1015 - F: 3,00 €



ISSN0153.4831 113^e ANNÉE
NUMÉRO 23306 34PAGES

Antilles Réunion 4,10 €. Belgique 3,60 €. Espagne 4,40 €. Grande-Bretagne 3€80. Grèce 4,20 €. Italie 4,40 €. Luxembourg 3,80 €. Maroc 35 DH. Suisse 5,90 FS. Tunisie 5,50 TND. Zone CFA 3100 CFA.

L'eau devient une matière première cotée en Bourse

MARCHÉS La financiarisation de l'eau s'apprête à faire un bond de géant. Le Chicago Mercantile Exchange et le Nasdaq vont lancer des contrats à terme sur l'eau californienne d'ici à la fin de l'année. Une grande première pour cette ressource naturelle, qui devient ainsi une matière première et un actif au même titre que le cuivre ou le pétrole. Il s'agit d'instruments financiers permettant aux grands consommateurs, de se couvrir contre la volatilité des prix du marché régional. En raison de sa population et de son agriculture, la Californie est l'Etat américain qui manque le plus d'eau. // PAGE 29



Salto : une offre française, pour quoi faire ?

L'analyse de Fabienne Schmitt

Face aux géants Netflix et autre Disney+, l'offre de SVoD que vont lancer France Télévisions, M6 et TF1 fait figure de Petit Poucet. Le trio parie sur la création française et veut tenter de créer un rapport de force avec les plateformes américaines. Le pari est audacieux. Et surtout un peu tardif. // PAGE 10

Logiciel de gestion d'entrepôt

- Contrôle du **stock** en temps réel
- Baisse des **coûts**
- Préparation de **commandes**
- Adaptable à l'**e-commerce**
- Élimination des **erreurs**

MECALUX
Software Solutions

mecalux.fr/logiciel ☎ 01 60 11 92 92

L'eau devient un produit financier en Californie

- La Bourse de Chicago et le Nasdaq vont lancer des contrats à terme sur l'eau de Californie.
- Ces instruments financiers permettront de se couvrir contre la volatilité des prix de cette ressource naturelle sous tension dans l'Etat américain.

MATIÈRES PREMIÈRES

Etienne Goetz
@etiengoetz

Après avoir fait fortune en anticipant l'effondrement du marché immobilier américain, Michael Burry a concentré ses investissements sur une matière première : l'eau. L'investisseur, rendu célèbre par le livre de Michael Lewis « Le Casse du siècle » et le film « The Big Short », expliquait en 2010 avoir investi dans des exploitations agricoles disposant de réserves hydriques sur place.

En 2020, Wall Street lui donne une nouvelle fois raison : les opérateurs de Bourse, le Chicago Mercantile Exchange (CME) et le Nasdaq s'apprêtent à lancer d'ici à la fin de l'année des contrats à terme sur l'eau californienne. Une grande première pour cette ressource naturelle, devenue une matière première et un actif au même titre que le blé, le cuivre ou le pétrole.

Ces instruments financiers permettront aux très gros consommateurs, les communes et les agriculteurs – notamment les producteurs d'amandes –, de se couvrir contre la volatilité des prix. Ils serviront également d'indicateur de la disponibilité de l'eau en Californie et même dans le monde, expliquent les opérateurs boursiers. Contrairement au pétrole, il n'y aura pas de livraison physique, les contrats à terme se régleront en cash.

L'eau californienne, longtemps quasi gratuite
« Développer des outils de gestion des risques liés à l'environnement est de plus en plus important pour le groupe CME », explique Tim McCourt, responsable des indices au sein de l'opérateur. Le dirigeant



En raison de sa population et de la puissance de son agriculture, la Californie est l'Etat américain le plus assoiffé : 40 % de la consommation d'eau en Californie est liée à l'irrigation de 3,6 millions d'hectares de production agricole. Photo iStock

rappelle que d'ici à 2025, près de deux tiers de la population mondiale seront confrontés à des pénuries d'eau. « C'est un mécanisme unique pour les investisseurs et la Californie pour être au moins en mesure de comprendre et d'intégrer le risque de volatilité du prix de l'eau », explique à Bloomberg Carter Malloy, fondateur de AcreTrader, une plateforme pour investir dans l'agriculture. Le manque de visibilité sur les cours est le grand défi du moment, ajoute-t-il. Les contrats à

terme sont censés refléter les transactions sur le marché de l'eau californien, estimé à 1,1 milliard de dollars, et seront liés au Nasdaq Veles California Water Index. Cet indice, lancé en 2018, est calculé sur la base des achats d'eau réalisés la semaine précédente en surface et dans quatre réserves souterraines de l'Etat.

Le prix est exprimé en dollars par acre-pied, un volume correspondant à 1,2 million de litres. L'indice cote actuellement à 495 dollars, en baisse de 30 % par rapport à un pic

de 704 dollars. Les cours ont triplé au printemps dernier à la suite d'un mois de février exceptionnellement sec. En raison de sa population et de la puissance de son agriculture, la Californie est l'Etat américain le plus assoiffé : 40 % de la consommation d'eau en Californie est liée à l'irrigation de 3,6 millions d'hectares de production agricole.

Longtemps quasi gratuite – il suffisait de creuser et de pomper – l'eau est devenue payante et son utilisation contrôlée avec le Sustainable

Groundwater Management Act (SGMA). Cette loi a été adoptée en 2014 après une sécheresse extrême, et la distribution de quotas a donné naissance à des marchés où les Californiens peuvent acheter et revendre de l'eau. L'Australie, où le manque d'eau est encore plus criant, a développé ce type de mécanisme dès les années 1990. Aujourd'hui, le marché de l'eau brasse entre 1 et 3 milliards de dollars, selon les années et les conditions climatiques. ■

en bref

Oddo BHF et BBVA s'allient dans le courtage actions

COURTAGE Un mois après la création d'une joint-venture aux Pays-Bas avec ABN AMRO sur le courtage actions au Benelux, Oddo BHF s'attaque à l'Espagne. BBVA et le groupe franco-allemand Oddo BHF ont conclu un partenariat stratégique dans les métiers d'intermédiation et de primaire actions pour la péninsule ibérique. Ce nouveau partenariat s'inscrit dans la stratégie d'Oddo BHF visant à nouer des alliances avec des groupes bancaires européens afin de construire une plateforme de courtage de premier plan en zone euro. En 2017, déjà, la banque franco-allemande avait repris les activités de Natixis et lui avait délégué en retour les activités de marché primaire actions en France.

L'Europe travaille à un plan B sur la compensation

BREXIT L'Europe disposera d'un « plan B » pour relocaliser la compensation des produits dérivés libellés en euros, assurée pour l'instant à Londres, si Bruxelles décide de mettre fin au régime actuel, a déclaré le président de l'ESMA, LCH, bénéficiaire pour l'instant d'une « équivalence » pour poursuivre, 18 mois après le Brexit, la compensation des dérivés pour le compte des clients de l'UE. Le même régime s'applique à ICE et au LME. « L'équivalence suppose une bonne coopération et nous travaillons très bien avec la Banque d'Angleterre mais il est important de disposer d'un plan de repli au cas où il y aurait un différend sur la relocalisation de ces activités dans l'UE. » L'ESMA réfléchit à un plan « crédible » pour relocaliser la compensation dans l'UE.

Les cours du blé sous tension, sur fond de sécheresse

Le manque d'eau aux Etats-Unis et autour de la mer Noire a propulsé le prix du blé coté à Chicago à son plus haut niveau en cinq ans. L'Argentine vient de donner son feu vert à l'exploitation et à la commercialisation d'un blé OGM résistant à la sécheresse.

Depuis quelques semaines, les conditions météorologiques font grimper les cours du blé sur les marchés à terme, aussi bien qu'au supermarché. A Paris, la tonne de blé tendre s'échange pour près de 200 euros, un pic depuis mars. A Chicago, il fallait jeudi dernier plus de 6 dollars pour un boisseau (soit 222 dollars la tonne), du jamais-vu en cinq ans. Selon l'indice des prix alimentaires de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture FAO, le coût des céréales a progressé de 5,1 % par rapport à août et de 13,6 % sur un an.

La Niña en ligne de mire
Cette hausse est principalement due au blé, précise l'agence, en raison des « craintes concernant les perspectives de production dans l'hémisphère Sud et les conséquences de la sécheresse sur les semis de blé d'hiver dans toute l'Europe ». Aux Etats-Unis et autour de la mer Noire, le temps est si sec qu'il pour-

rait entraîner des retards dans l'ensemencement, expliquent les analystes de Commerzbank. Sans pluies dans les quinze jours, « on pourrait voir une baisse des surfaces emblavées [ensemencées, NDLR] », préviennent les experts de Rabobank.

Selon l'indice des prix alimentaires de la FAO, le coût des céréales a progressé de 5,1 % par rapport à août et de 13,6 % sur un an.

En Ukraine, les conditions météo de septembre ont été les pires jamais relevées depuis dix ans. Actuellement seules 10 % à 15 % des terres arables sont dans un état correct pour y planter du blé d'hiver. La population mondiale ne va toutefois pas manquer de blé. En fin de campagne 2020, les stocks dans le monde vont atteindre le record de 321,45 millions de tonnes, prévoit le ministère américain de l'agriculture. Mais ces projections ont à peine enrayé la hausse des prix.

Les yeux des investisseurs sont tous tournés vers l'évolution du phénomène La Niña, un refroidissement de la surface de l'océan Pacifique, qui bouleverse le climat par-

tout sur la planète et entraîne des sécheresses aux Etats-Unis. Si l'Australie peut compter sur des pluies abondantes favorables à la production de blé, l'Argentine, elle, doit se préparer à manquer d'eau.

Non-acceptation du blé transgénique
Hasard du calendrier, c'est au moment où les craintes de sécheresse s'abattent sur l'Amérique que l'Argentine a donné son feu vert au premier blé OGM résistant au manque d'eau. La variété en question, intégrant la technologie HB4, a un rendement supérieur de 20 % à une variété traditionnelle en cas de stress hydrique. Ces semences sont développées par Trigall Genetics, une coentreprise entre Bioceres et Florimond Desprez, une société française implantée dans le nord de l'Hexagone.

Ce nouveau marché est toutefois conditionné à une double approbation. D'abord celle du Brésil qui importe près de la moitié de la production argentine et ensuite celle des consommateurs. Des experts argentins, inquiets de la commercialisation de cette céréale, rappellent qu'aucun pays n'approuve l'utilisation de blé transgénique en raison de la non-acceptation par les consommateurs et de la difficulté de séparer les cultures OGM et non OGM.

— E. Gtz.

annonces judiciaires & légales

EPT ParisEstMarne&Bois

AVIS AU PUBLIC

Enquête publique sur le projet de modification n°2 du Plan Local de l'Urbanisme (PLU) du PERREUX-SUR-MARNE

Le président de l'Etablissement public territorial ParisEstMarne&Bois (EPT) a prescrit par arrêté n° 2020-A-549 du 13/10/2020, l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification du PLU de la commune du Perreux-sur-Marne. Celle-ci se tiendra du **lundi 02 novembre à 9h00 au mercredi 02 décembre 2020 à 17h00 inclus**, soit 31 jours consécutifs.

Le projet de modification n°2 porte sur les points suivants :
• Améliorer l'insertion urbaine des nouvelles constructions dans le tissu existant ;
• Renforcer la préservation de l'environnement ;
• Faciliter les évolutions du bâti existant ;
• Améliorer le cadre de vie des habitants ;
• Adapter la réglementation au projet du Grand Paris Express ;
• Protéger davantage le patrimoine bâti et paysager de la commune ;
• Mettre à jour la liste des emplacements réservés ;
• Corriger des erreurs matérielles repérées et réaliser des évolutions mineures du règlement ;
• Mettre le PLU en compatibilité avec le SAGE Marne Confluence approuvé le 2 janvier 2018.

Le tribunal administratif de Melun a désigné en qualité de commissaire enquêteur, Madame Elyane TORRENT.

Le dossier de ce projet est consultable par voie dématérialisée sur le site internet de la commune et à l'adresse suivante : <https://www.registredemat.fr/modif2-plu-leperreuxsurmarne>.

Sous réserve d'événements liés au COVID-19, les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront disponibles au service urbanisme au 4 Allée de Bellevue au Perreux-sur-Marne, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie. Il sera également possible de consulter le dossier depuis un poste informatique. Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :
- soit en les consignants sur le registre d'enquête (papier) ;
- soit en les adressant par courrier à l'attention de :
Madame le commissaire-enquêteur
Enquête publique sur le projet de modification n°2 du PLU du Perreux-sur-Marne,
Hôtel de ville
Place de la Libération / 98 avenue du Général de Gaulle
94170 LE PERREUX SUR MARNE

- soit en les adressant par voie électronique à l'adresse suivante : modif2-plu-leperreuxsurmarne@registredemat.fr
- soit en les consignants sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante : <https://www.registredemat.fr/modif2-plu-leperreuxsurmarne>.
Les contributions (par courrier ou voie électronique) devront arriver au plus tard en mairie le 02 décembre 2020 à 17h00 (clôture de l'enquête). Celles-ci seront insérées au registre d'enquête, au fur et à mesure de leur réception, ou elles pourront être consultées ainsi que sur le site internet de la ville.

Le commissaire enquêteur recevra lors de quatre permanences :
- **Lundi 02 novembre 2020 de 9h à 12h ;**
- **Mardi 03 novembre 2020 de 14h à 17h ;**
- **Mercredi 18 novembre 2020 de 9h à 12h ;**
- **Mercredi 02 décembre 2020 de 14h à 17h.**

Compte tenu du contexte sanitaire dans lequel l'enquête publique est organisée, le public devra veiller au respect du protocole sanitaire mis en place par la commune du Perreux-sur-Marne et devra notamment respecter les consignes suivantes :
- Se munir d'un masque ;
- Se désinfecter ou se laver les mains avant de consulter le dossier, le registre d'enquête ou la souris de l'ordinateur ;
- Se munir d'un stylo en vue de consigner ses observations sur le registre d'enquête ;
- Respecter les règles de distanciation physique ;
- Effectif limité à 9 personnes maximum dans la salle avec le commissaire-enquêteur (sous réserves des nouvelles dispositions édictées par la Préfecture du Val-de-Marne).

Le PLU du Perreux-sur-Marne a été dispensé par la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAE) de la réalisation d'une évaluation environnementale.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la direction urbanisme du territoire ParisEstMarne&Bois, en mairie et sur le site internet de la commune pour y être tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.
A l'issue de l'enquête, l'EPT pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des amendements au projet de modification du PLU. Le conseil de territoire se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU modifié.

La ligne de référence est de 40 signes en corps minimal de 6 points didot.

Le calibrage de l'annonce est établi de filet à filet.

Les départements habilités sont 75, 78, 91, 92, 93, 94, 95 et 69.